

Date de convocation : 29/03/2021
Date de publication du
Procès - Verbal : 09/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 18

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 6 avril à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BUCY-LE-LONG se sont réunis dans la salle de la mairie. La séance a été présidée par M. Thierry ROUTIER, Maire.

Étaient présents : MM. et Mmes ROUTIER – DAUTREMEPUITS – PIAZZA – CARPENTIER – GIVRY – TRIART – BOIVIN – BERNA – DUVERGER – LECAS – LAMOUREUX – CHAPUIS – CLAVAUD

Étaient excusés : M. POTIER représenté par M. ROUTIER
M. DUVAL représenté par M. DAUTREMEPUITS
Mme PAVAUT MAILLIEZ représentée par Mme PIAZZA
Mme BUTTERWORTH représentée par Mme BOIVIN
M. VITASSE représenté par M. CARPENTIER

Était absent : M. NICOLAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité Mme Sylvie LAMOUREUX pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1 – TAUX DES 3 TAXES

Il y a lieu de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales 2021.

Pour rappel les taux votés en 2018 pour un résultat de 925 610 €, en 2019 pour un résultat de 900 752 € et en 2020 pour un résultat de 917 223 € sont les suivants :

<i>Taxe d'habitation</i>	13.59 %
Taxe FB	13.89 %
Taxe FNB	21.71 %
CFE	16.73 %

Pour 2021, la méthode de calcul a changé et la base d'imposition de la CFE baisse de façon conséquente (-24%). Nous sommes maintenant tenus de collecter l'impôt pour le département et de lui reverser par la suite : il n'y aura plus qu'une ligne globale sur la feuille d'impôts. Ainsi le taux de la Taxe FB est maintenant constitué du taux communal 13,89 % auquel s'ajoute le taux du département 31,72 % pour un montant total de 45,61 %.

A taux constant nous perdons donc 18 531 € par rapport à 2020 (sachant que le montant sera réajusté en fin d'année par les impôts en fonction du nombre d'habitants).

A partir des bases d'impositions envoyées par l'état, nous avons pu faire une simulation du résultat escompté en fonction des taux retenus (Voir Annexe).

Suite à la baisse des subventions de l'état et malgré toutes les lignes d'économie faites par la commune, il faut rééquilibrer le budget et envisager une hausse des taxes.

Le Maire demande l'avis du conseil municipal concernant le taux des taxes FB, FNB et CFE 2021.

Suite aux différentes projections de calculs +1%, + 2% ou + 5%, le conseil municipal décide d'appliquer une hausse modérée des taxes de 2% soit :

Taxe FB	46,52 %
Taxe FNB	22,14 %
CFE	17,06 %

Vote : Approuvé à l'unanimité

2 – BUDGET PRIMITIF 2021 :

Le Maire donne lecture du budget par chapitre. Voir annexe

Il s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement équilibrée à	2 270 027,37 €
Section d'Investissement équilibrée à	<u>1 324 046,77 €</u>
MONTANT TOTAL DU BP 2021 :	3 594 074,14 €

Différents travaux sont prévus dans la commune pour 2021 mais on peut retenir que les postes de dépenses ont tous été revus afin de minimiser la hausse des taxes autant que possible.

Des dossiers de demandes de subventions ont été préparés et ont été envoyés aux divers organismes départementaux, régionaux et de l'Etat.

Aussi dans un souci de mieux vivre et dans l'intention d'apporter du service et de la sécurité aux habitants de Bucy sont prévus, entre autres, en 2021 :

l'achat de défibrillateurs à proximité des équipements communaux, des changements de matériel informatique, le remplacement d'une partie de l'éclairage public avec des « leds », la réfection des enrobés rue du maréchal Foch, un ralentisseur à l'intersection des rues Quinquet et du bac, différents travaux d'enfouissement, des plantations le long de la D925, la création d'un jardin aromatique à l'église St Martin et des travaux d'embellissement dans le quartier de Sainte Marguerite, le début du projet de rénovation du local « Elastoconcept ». On note un montant conséquent des dépenses d'investissement dû au projet de la salle des sports, une grande partie de ce montant sera cependant en grande partie subventionnée par différentes aides.

Une révision du PLU est également prévue pour le territoire de la commune.

Le Maire demande aux membres du conseil municipal d'approuver le budget primitif 2021

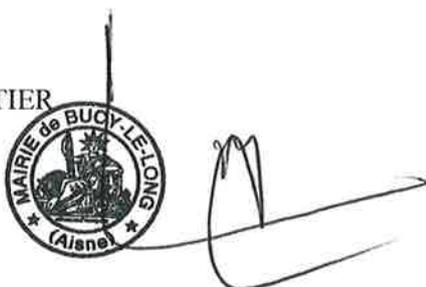
Vote : Approuvé à l'unanimité

3 – QUESTIONS DIVERSES :

- Il est rapporté le problème de la sortie des écoles sur la route principale et le danger potentiel pour les enfants : Mr le maire rappelle que cela est dû à la situation liée à la covid 19 et l'obligation faite aux directeurs d'école d'imposer aux différentes tranches d'âge de ne pas se croiser. Il conviendrait de demander aux parents un peu de civisme et de respect pour les enfants (le parking de la place de la mairie est tout proche et facile d'accès)
- Il est également rappelé que le premier réflexe à avoir en cas d'événement suspect dans la commune (véhicule / individu suspects ...) est de composer le 17.

Séance levée à 21h15

Le Maire
Thierry ROUTIER



La secrétaire de séance
Sylvie LAMOUREUX

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Sylvie Lamoureux.